

# Intervention par les pairs et partenariat en santé

Les personnes qui vivent avec un handicap ou une maladie peuvent développer des connaissances et compétences précieuses issues de leur expérience. On les appelle des **savoirs expérientiels**.

Le partenariat en santé et l'intervention par les pairs reconnaissent ces savoirs comme une expertise à part entière, complémentaire aux savoirs professionnels.

Ces deux démarches ont un objectif commun : enrichir les projets grâce aux savoirs expérientiels des personnes concernées.

## Qu'est ce que la santé ?

La santé est "un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."

Organisation Mondiale de la Santé, 1948



Porté par Savoir(s) patient(s)



Piloté par le CREA-ORS Occitanie  
et APF France Handicap Occitanie

## Contacts

[cops@partenariat-en-sante.org](mailto:cops@partenariat-en-sante.org)

06 21 24 61 12

[intervention.pair@creaiors-occitanie.fr](mailto:intervention.pair@creaiors-occitanie.fr)

07 61 79 91 83

## Le partenariat en santé

Le partenariat en santé est une démarche de **co-construction** et de **co-décision** s'appuyant sur la **complémentarité** des expériences, des savoirs et compétences des patients, proches aidants, personnes concernées, associations et professionnels du **système de santé (sanitaire, médico-social et social)**.

*Il se concrétise dans les parcours de soins et accompagnements, dans leur organisation et leur transformation, dans la formation, l'enseignement, la recherche.*

## L'intervention par les pairs

L'intervention par les pairs est une démarche qui fait appel aux **personnes en situation de handicap** pour **partager leur vécu** et **aider les autres** ou **faire évoluer les pratiques**. Les personnes qui mobilisent et transmettent leurs savoirs expérientiels sont appelées des intervenants pairs.

*L'intervenant pair peut **intervenir de différentes façons** (sensibilisation, formation, pair-aidance, expertise d'usage, représentation, recherche participative, conception de biens et de services, consultance) et **dans tous les secteurs** (système de santé, entreprises, services publics, et bien d'autres).*

## Quel est le lien entre les deux ?

Ces deux démarches partagent une même conviction : **les savoirs des personnes qui vivent avec un handicap ou une maladie doivent être reconnus et mobilisés**.

L'**intervention par les pairs** concerne spécifiquement les personnes en situation de handicap qui souhaitent partager leur vécu - et les organisations qui font appel à elles.

Le **partenariat en santé** s'adresse à l'ensemble des acteurs du système de santé. Il s'appuie sur l'intervention des personnes concernées, que ce soit des personnes en situation de handicap (les intervenants pairs), des patients, des proches-aidants, des personnes accompagnées.

## Le Centre Opérationnel du Partenariat en Santé (COPS)

Le Centre Opérationnel du Partenariat en Santé est un dispositif porté par l'association Savoirs Patients, soutenu par l'Agence Régionale de Santé Occitanie, et dynamisé par des partenaires engagés dans toute la région. Il vous soutient de manière concrète en tant que tiers facilitateur pour la mise en œuvre de vos projets dans une démarche de Partenariat en Santé.

Le COPS met à votre disposition des outils et une équipe opérationnelle dédiée composée de professionnels et de patients/proche aidants. Vous pouvez bénéficier d'une expertise fondée sur les expériences de terrain et d'une méthodologie de projets.

Sur le site [www.partenariat-en-sante.org](http://www.partenariat-en-sante.org), vous retrouverez toutes les informations et ressources sur le partenariat en santé et vous pourrez aussi demander un appui.

Pour les organisations, professionnels, patients, proches aidants, personnes accompagnées, associations souhaitant co-construire des projets dans le système de santé.

## La Politique publique de soutien à l'intervention par les pairs

La Politique publique de soutien à l'intervention par les pairs est soutenue par l'Agence Régionale de Santé. Elle a pour objectif de développer et promouvoir l'intervention par les pairs dans toute l'Occitanie, et de rassembler en réseau les initiatives du territoire. Le dispositif propose : des formations, des accompagnements, un centre de ressources (outils, informations, mise en réseau) et un appui aux organisations qui souhaitent intégrer des intervenants pairs dans leurs projets.

Sur le site [www.creaiors-occitanie.fr](http://www.creaiors-occitanie.fr), vous retrouverez toutes les informations et ressources sur l'intervention par les pairs.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant partager leur vécu (intervenants pairs) et les professionnels souhaitant intégrer des intervenants pairs (les référents de l'intervention par les pairs).

# Nos actions en Occitanie

	COPS	Intervention par les pairs
<b>Accompagner et former</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appui méthodologique aux structures et aux équipes</li><li>• Compagnonnage des personnes (personnes concernées comme professionnels)</li><li>• 3 Groupes d'Analyse de Pratiques (visio)</li><li>• Ateliers en visio : Pauses partenariat, Co'dév Express...</li><li>• Référencement de formations dédiées au Partenariat en Santé ou à l'intervention par les pairs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation « intervenants pairs » à destination des personnes en situation de handicap qui souhaitent partager leurs savoirs expérientiels : 35h, gratuite et accessible</li><li>• Formation « référents de l'intervention par les pairs » à destination des professionnels qui souhaitent faire appel à des intervenants pairs dans leurs pratiques : formation gratuite répartie sur 5 jours</li><li>• Accompagnement des personnes formées : ateliers d'échange de pratiques, modules complémentaires</li></ul>
<b>Animer et valoriser</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en lien des partenaires (patients, personnes accompagnées, proches-aidants, organisations, professionnels)</li><li>• Répertoire cartographié des acteurs et des projets</li><li>• Réseaux sociaux (LinkedIn, Youtube)</li><li>• Webinaires thématiques</li><li>• Journées régionales (deux par an), soirées départementales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en lien des intervenants pairs et des professionnels du territoire</li><li>• Sensibilisation des acteurs du territoire à l'intervention par les pairs et aux savoirs expérientiels</li><li>• Webinaires thématiques</li><li>• Journées régionales</li><li>• Animation du réseau régional</li></ul>
<b>Proposer des ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Site interactif <a href="http://www.partenariat-en-sante.org">www.partenariat-en-sante.org</a></li><li>• Documents de référence et expériences partagées</li><li>• Newsletter trimestrielle</li><li>• Forum de discussion</li><li>• Outils coconstruits par des groupes de travail pour répondre aux demandes du terrain</li><li>• Baromètre et outils d'auto-évaluation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre de ressources pour toutes les questions sur l'intervention par les pairs</li><li>• Site internet : <a href="http://creaiors-occitanie.fr/politique-publique-de-soutien-a-lintervention-par-les-pairs/">creaiors-occitanie.fr/politique-publique-de-soutien-a-lintervention-par-les-pairs/</a></li><li>• Page LinkedIn pour suivre toute l'actualité : "<a href="#">Dispositif régional de déploiement de l'intervention par les pairs - Occitanie</a>"</li><li>• Site national : <a href="https://intervention-pairs-enpratique.fr/">https://intervention-pairs-enpratique.fr/</a></li></ul>